

Objet : Compte-rendu du 2<sup>ème</sup> conseil d'école de l'année scolaire 2016/2017

**1) Organisation de l'école :**

**a) Organisation administrative**

**- Point sur les travaux / Santé – hygiène – sécurité**

➤ **SECURITE**

• **INCENDIE**

2 exercices ont été faits depuis le début de l'année.

Les DM ne fonctionnent plus ainsi que l'alarme incendie. Cette dernière a été remplacée par le sifflet.

Très bonne réaction de l'ensemble des élèves comme des enseignants.

Le directeur interpelle à nouveau les services de la Mairie sur l'urgence et le caractère obligatoire de réparer l'alarme incendie ainsi que les DM, cet établissement étant classé ERP 3 (Voir les demandes d'intervention du 29/03/2016, du 26/09/2016 et du 04/10/2016).

• **PPMS (plan particulier de mise en sûreté)**

3 PPMS sont maintenant mis en place et 2 ont été testés :

– Risques majeurs (naturels et technologiques)

– Risque alerte à la bombe » : Dans le cas du risque « alerte à la bombe », l'évacuation de l'enceinte de l'école est organisée pour se réunir sur le parking du centre médical du quartier. Elle aura lieu courant mars 2017.

– Risque « intrusion » : afin de répondre le mieux possible aux consignes ministérielles, un signal d'alerte spécifique et audible en tous points de l'établissement a été demandé par le directeur aux services de la mairie le 01/09/2016, de même qu'un visiophone le 26/09/2016 (pour mieux contrôler l'identité des visiteurs).

• **AUTRE**

- Traitement régulier de l'ensemble de l'établissement et des interrupteurs électriques contre les fourmis, ces dernières provoquant en effet de nombreux courts-circuits et autres pannes d'éclairage dans les salles de classe.

➤ **HYGIENE**

- En réponse aux demandes de travaux du 14/02/2017 et du DUER transmis aux services de la mairie, le mur « Est » dans la salle de classe N°8 a été partiellement traité et repeint pendant les vacances de mars 2017 afin d'éliminer la présence de salpêtre représentant un fort risque biologique pour les usagers de cette salle (élèves et enseignants notamment). La partie extérieure du mur reste à traiter.

• **Travaux divers**

**Demande de Travaux :**

- Les fourmis attaquent les circuits électriques (étincelles lors de la mise en route de certains interrupteurs). Le directeur demande un traitement régulier ou que la mairie fournisse un produit au garçon de cour pour un traitement régulier.

- Les termites ont également envahi les salles 9 et 11 du bâtiment « Nord ». Un traitement est demandé.

- L'ordinateur du directeur ne fonctionne plus. Il est important et urgent de la remplacer.

- Un nouveau photocopieur a été livré. Mais pas de fonction scanner installée et la demande de formation n'a pas été honorée.

- En salle informatique, mettre en réseau les ordinateurs.

**- Point sur les dispositifs d'aide (APC, RASED, SRAN, PAP)**

**APC**

– 70 élèves sont concernés.

– 53 élèves en aide aux élèves en difficulté ou en aide à la méthodologie, 17 dans le cadre d'actions du projet d'école (blog et action « eTwinning »)

**RASED**

– 26 demandes d'aides ont été formulées par les enseignants.

– 10 prises en charge ou bilans ont été effectuées par la psychologue scolaire.

## SRAN

- Le niveau ciblé par le conseil des maîtres est le CE1.
- Taux de présence pour janvier : 6 inscriptions acceptées par les parents mais 4 élèves présents. 2 élèves inscrits au centre aérés ne se sont pas présentés les deux premiers jours.

## PAP

- 4 PAP mis en place. D'autres PAP ont été demandés par les parents et/ou le conseil des maîtres et sont encore en attente d'un bilan du médecin scolaire pour la validation d'un PAP.
- Bilan médical sollicité par le directeur pour des élèves présentant de grandes difficultés scolaires listés par le Conseil des Maîtres de l'école.

### - **Projet d'école : point sur quelques projets et les sorties scolaires**

#### - Liaison CM2/6<sup>ème</sup> :

\*Action EUREKA en mathématiques pour 2 classes de CM2 avec plusieurs déplacements vers le collège. Finale du concours ce jeudi 30 mars.

\*Visite du collège de Bois de Nèfles pour les élèves : journée complète avec immersion par binômes dans des classes de 6<sup>ème</sup>. Repas offert par le collège.

\*Réunion avec tous les parents de 6<sup>ème</sup> le vendredi 7 avril 2017 à l'école pour informations sur les procédures d'inscription. Le directeur souhaite la présence de la Principale du collège de Bois de Nèfles.

#### - Actions culturelles ou scientifiques

\* Manque de budget pour 2 actions au cycle 2 : « KAPLA » et « petits débrouillards ». Pas de réponse favorable de la part de la Caisse des Ecoles.

\* Action « TACIT » (travail de l'implicite en lecture) en attente de la connexion internet dans les classes concernées et de livraison des tablettes numériques et vidéoprojecteur prévues avant la fin de cette année scolaire.

\* Le projet « eTwinning » au CE2A suit son cours avec des échanges avec les classes de correspondants et plusieurs actions destinées à récolter de l'argent dans le but d'abaisser le coût du voyage scolaire prévu en 2017/2018.

\* Une action « résidence d'artistes den territoire scolaire » a été réalisée en février 2017 avec la présence de la compagnie « La vie à pied » durant 3 semaines. Cette action a profité à tous les élèves de l'école mais a tout particulièrement concerné les élèves des classes de CPa et de CPc. Un court métrage artistique sur le thème de la différence entre les personnes a été réalisé au cours de cette action grâce à l'expertise d'une artiste en théâtre d'ombre/marionnettes et une autre spécialisée dans l'image et la vidéo. Le bilan de cette action est très positif.

#### \* Sorties avec nuitées

- Les deux classes transplantées au CM2A et CM2B en lien avec l'histoire et la culture de notre île ont dû être reportées pour la période du 22 au 27 mai 2017.

#### - **Les commandes scolaires 2017/2018**

- Le budget accordé par la commune de Saint-Denis est de 29€ / élève sur la base de 311 élèves + 98€ par classe + 150€ pour l'achat de cartouches d'encre + 310€ pour les fournitures de direction.

- 1 abonnement de presse enfantine a été décidé par le conseil des maîtres pour ouvrir nos élèves sur le monde qui entoure et sur les sujets qui font l'actualité mais également pour faire plus vivre notre BCD.

- Le choix des manuels prendra bien entendu en compte les nouveaux programmes 2016.

#### - **Inscriptions en 6<sup>ème</sup> pour la rentrée 2017**

- Réunion parents de CM2/Principal du collège de Bois de Nèfles/Directeur école, organisée par le directeur le vendredi 7 avril 2017. Des informations sur le collège de Bois de Nèfles seront données par le principal du collège et sur les procédures d'inscription en 6<sup>ème</sup> par le directeur d'école. Début de la procédure le vendredi 7 avril 2017.

### c) **Organisation éducative**

#### - **L'accompagnement éducatif**

- 2 ateliers d'aide aux devoirs pour le cycle 3 sont mis en place sous la responsabilité de 2 enseignants de l'école : Mme ADJEVI, Mme DORIS.

- Fonctionnement le lundi et le jeudi de 15h15 à 16h15.

- Sélection des élèves par le conseil des maîtres en fonction des besoins des élèves.

#### - **Les activités périscolaires (ARE, TAP, Plan Anglais)**

- Point d'étape : voir annexe

- Les parents d'élèves regrettent vivement le manque de communication des services de la mairie. Ils demandent d'être :

\* Informés au retour des inscriptions pour savoir si et dans quelle activité sont inscrits les enfants

\* Informés sur l'assiduité des enfants aux activités et sur le contenu des ateliers.

- Les parents demandent également de :

\* Simplifier et clarifier les formulaires d'inscription

\* Être informés sur les activités proposées

\* Être informés sur les modalités de fonctionnement dans les ateliers (choix des ateliers possible ? Sinon, l'enfant fait-il la même activité tout au long de l'année ou y a-t-il une rotation prévue ?)

- Le directeur demande :

\* Une inscription des élèves sur l'année scolaire et non une seconde inscription demandée en cours d'année

\* Une liste claire et fixe dès le début de l'année scolaire et pour toute l'année scolaire des intervenants et/ou ateliers proposés dans l'école.

- **Coopérative scolaire : le point du mandataire**

Mme PAYET que les dépenses suivent leur cours normal au regard des dernières décisions d'accorder 500 € environ pour chaque classe. Le solde prévisionnel pour la fin de l'année scolaire devrait se situer aux alentours de 3 500 €.

**1) Questions diverses**

-Mme PAYET demande aux parents d'élèves et aux enseignants de plus s'investir dans cette action. Elle demande de laisser un petit commentaire lors de chaque visite de manière à faire vivre le blog et pour que les élèves voient une trace de ces visites.

La séance est levée à 17H30

Le Directeur  
P. GRENOILLER